

Figer l'instable : l'habitat des migrants à la Cité de l'architecture et du patrimoine

David Frati

Recensé : *Habiter le campement*, exposition à la Cité de l'architecture et du patrimoine, à Paris, du 13 avril au 29 août 2016. **Catalogue de l'exposition :** Fiona Meadows (dir.), *Habiter le campement*, Paris, Actes Sud/Cité de l'architecture et du patrimoine, 2016.

L'exposition Habiter le campement présente à la Cité de l'architecture et du patrimoine un vaste panorama de différentes formes de camps et d'habitats temporaires ou précaires. La diversité des situations exposées conduit toutefois le visiteur à s'interroger sur la pertinence d'un tel regroupement.

La Cité de l'architecture et du patrimoine accueille l'exposition *Habiter le campement* jusqu'à la fin du mois d'août 2016. Ceci fait suite au colloque international *Un paysage global de camps* organisé fin 2014 autour de l'ouvrage collectif dirigé par Michel Agier sur les campements (Agier 2014)¹. L'anthropologue spécialiste des camps de réfugiés concluait le colloque sur le rôle du camp dans la disparition du champ social de ses habitants, fuyant un pays d'origine sans être vraiment reconnu par le pays d'accueil, et devenant ainsi des individus ni mobiles ni immobiles, en suspens dans des « hors-lieux »². Ainsi, cette exposition propose une collection photographique très fournie de camps dans toutes leurs variations à travers le monde, sans pour autant que le mot « camp » soit précisément défini : camps de réfugiés, camps de travailleurs, bidonvilles, festivals, etc. Peut-on néanmoins se contenter d'appeler « camp » toutes formes d'habitats mobiles ou éphémères en faisant fi des très grandes différences qu'elles peuvent avoir ? Mêler des campements de réfugiés fuyant un théâtre de conflit et des yachts de luxe servant à des croisières surprend et peut écarter le visiteur de la question de l'exclusion sociale qui touche un grand nombre d'habitants de campements.

Une grande diversité dans les manières d'habiter les campements

Entre le colloque et cette exposition, les camps tels qu'ils sont présentés dans l'exposition ont été très présents dans l'actualité. Les nombreux immigrés qui rejoignent l'Europe, dont les camps se sont installés ou ont grossi à Paris, à Calais ou ailleurs en France, l'occupation de la place de la République à Paris par « Nuit debout » à la suite des manifestations contre la loi Travail ou encore l'occupation du site du projet d'aéroport à Notre-Dame-des-Landes en sont autant d'exemples très

¹ Voir : www.editionsladecouverte.fr/catalogue/index-Un_monde_de_camps-9782707183224.html.

² S'appuyant sur les travaux de Michel Foucault sur les *hétérotopies*, Michel Agier décrit comme « hors-lieux » un lieu qui peut être camp, campement ou ghetto qui est « en dehors de tous les lieux ». Ces espaces répondent à trois principes d'extériorité : extraterritorialité, exception, exclusion.

variés qui font écho à ce qui est présenté dans l'exposition. Les réponses des différentes autorités publiques, selon qu'elles sont locales ou nationales, peuvent aller de l'installation de containers à l'évacuation des camps, avec placement dans des centres de rétention administrative pour les « exilés », aux destructions des camps des « contestataires » dans le cas de « Nuit debout ».

Afin de rendre compte de toute la diversité des camps, l'exposition présente leurs habitants selon six catégories.³ En plus des « exilés » et des « contestataires », l'exposition distingue « nomades », « voyageurs », « infortunés » et « conquérants ». Ces catégories « s'intéressent moins aux formes matérielles du campement qu'aux manières de l'investir, de l'habiter, de le subir, de le transformer ».⁴ Mais tous ces habitants font-ils partie de la même catégorie d'analyse pour autant ? Cette lecture ne tend-elle pas à essentialiser le campement comme un simple refuge protégeant l'individu de son environnement alors que la diversité des situations invalident cette conception du campement ? La partie principale de l'exposition, un abondant et très riche assemblage photographique collecté diversement, est présentée sous la forme d'une cinquantaine de grands panneaux imprimés, accentuant une impression de fourre-tout. Le cœur de l'espace d'exposition est d'ailleurs présenté comme une installation, réalisée par l'agence 1024 Architecture, qui est principalement connue pour ses scénographies de concerts. Alors que la lecture de l'exposition est déjà rendue compliquée par la foisonnante présentation de photographies ou par l'affichage décontextualisé de termes relatifs aux camps sans qu'aucune explication en soit donnée⁵, cette installation perturbe volontairement la lecture avec des jeux de lumières et des sons intermittents pour signifier l'instabilité de la vie des camps sans que cela ne renseigne d'aucune manière le visiteur sur ce sujet.

La première catégorie, « nomades », présente à la fois les nomades touaregs, berbères ou mongols et à la fois des travailleurs nomades, routiers ou itinérants de cirque. Cette réunion surprenante entre plusieurs mondes qui semblent très différents permet de saisir tout de suite la complexité de la réalité des camps⁶, les raisons qui amènent à habiter en camps et les manières d'y vivre, faisant apparaître des sous-catégories entre nomades historiques et travailleurs nomades. Les « voyageurs » sont, quant à eux, des touristes, des festivaliers ou des pèlerins qui se rassemblent de manière éphémère et reproduisent des camps de manière régulière. Les « infortunés » peuvent être des résidents précaires ou des sans-papiers, réunis en bidonvilles, isolés dans le bois de Vincennes ou encore regroupés dans des centres de rétention administrative. Les « exilés » sont les déplacés de force par une situation politique ou climatique invivable et sont principalement réunis dans les 450 camps gérés par les Nations unies à travers le monde, au Soudan, au Liban ou encore en Haïti. Les « contestataires » sont ceux pour qui, selon les mots du géographe Michel Lussault, il s'agit de « prendre place » dans un paysage politique en proposant, par le camp, un mode d'action alternatif à la démocratie représentative. L'exposition des six catégories se clôt sur les « conquérants », qui peuvent être des « forces militaires ou médicales », des « forces scientifiques » ou encore des « forces de travail ». Même si l'entretien filmé de Michel Agier, présenté à la fin de l'exposition, explique après coup que les « conquérants » ne repoussent pas tant les limites de l'espace physique connu que les limites de leurs propres corps en habitant des milieux ou des conditions extrêmes, cette présentation côte-à-côte de cosmonautes dans la station Mir et d'ouvriers détachés au Qatar vivant dans des situations très précaires peut paraître surprenante au visiteur et amener à se poser des questions sur la validité de telles catégories.

³ Chacune des catégories est prise en charge par un chercheur du comité scientifique dont des entretiens vidéo sont exposés dans des petites salles à la fin de l'exposition.

⁴ Introduction du dossier de presse par Fiona Meadows, commissaire de l'exposition, p. 4.

⁵ Ces termes ont été sélectionnés par un comité scientifique regroupant des chercheurs en sciences sociales qui ont pourtant le rôle d'expliquer ces concepts.

⁶ Le texte d'Arnaud Le Marchand présenté à cette occasion ne fait d'ailleurs référence qu'aux travailleurs nomades, ceux-ci étant le principal sujet de recherche de l'auteur (Le Marchand 2011).

Des « hors-lieux » aux marges de l'État

Cette catégorie ambiguë des « conquérants » fait émerger de la manière la plus flagrante une dualité dans la conception de ce que peut être un camp, qui peut être soit un outil d'exploration visant à repousser des limites (« forces scientifiques », « voyageurs », « contestataires »), soit un outil d'exclusion et de maintien d'individus dans un régime d'exception (« exilés », « infortunés »), soit les deux (« forces de travail »).

En effet, le camp peut être un outil du pouvoir pour maintenir des étrangers « exilés » jugés indésirables, à l'écart de l'État tout en étant au sein de l'État, dans des « hors-lieux » où le droit commun ne s'applique pas : un récent rapport collectif (Cimade *et al.* 2016) pointait une nouvelle fois les pratiques illégales des autorités dans les centres de rétention administrative en France. Nous voyons aussi que, dans le cas des chantiers de construction des stades au Qatar en vue de la Coupe du monde de football de 2022, il ne s'agit pas d'étrangers « exilés » indésirables, mais d'étrangers déplacés faisant des travaux dans des conditions difficiles pouvant conduire à des accidents mortels, où le camp permet de maintenir un régime d'exception qu'un État ne pourrait pas appliquer à ses propres citoyens (Garcia 2016). Cependant, les exemples des « contestataires » nous montrent que des citoyens d'un État peuvent choisir eux-mêmes de s'en extraire, par la fabrication du camp aux marges de l'espace institutionnel, comme à Sivens ou à Notre-Dame-des-Landes. La construction du camp est alors la matérialisation d'une critique et la formulation d'une autre vision de la société (Pruvost 2015).

Nous comprenons à travers ces exemples la portée politique que peut prendre la fabrication d'un camp, qu'elle soit volontaire (« contestataires ») ou subie (« exilés », « infortunés ») par ses habitants, question qui est cependant absente de l'exposition. Les questions de gouvernance des camps, des rapports aux pouvoirs politiques locaux, et plus largement du déplacement des populations à travers les États-nations sont, en effet, laissées de côté. Pourtant, les gouvernements nationaux peuvent être à l'initiative de la construction ou de la destruction des camps, et ceci peut affecter directement la manière d'habiter le camp, comme nous l'avons vu avec « Nuit debout », où pendant plusieurs semaines le camp était chaque matin détruit par les autorités et chaque soir reconstruit par les contestataires, au point que la mairie de Paris décide de faire scier les branches basses des arbres de la place pour que ceux-ci ne puissent plus servir de supports structurels aux constructions du camp.

Le choix de présenter le camp à son apogée

Même si cette exposition se propose d'interroger le rapport entre pérennité et état provisoire de l'habitat du camp, elle présente ce dernier comme une chose durable en le montrant systématiquement au zénith de son existence, occultant la fabrication, l'évolution, ou la fin de celui-ci, et annulant de ce fait la temporalité, qui est pourtant un aspect essentiel des camps. En effet, alors que le festival du *Burning Man* est une ville de camps qui se renouvelle tous les ans au même endroit dans les mêmes conditions et qui demande énormément de moyens à ses participants pour produire une architecture aussi riche qu'éphémère (Glade 2011), les migrants parisiens occupent, quant à eux, des dessous de métros aériens, des espaces abandonnés de la petite ceinture, des parcs ou des églises et doivent transformer en permanence leurs stratégies au fur et à mesure des dépossession de leurs biens.

Alors que les campements entretiennent des rapports au temps aussi importants que variés, le choix de ne présenter que l'apogée du camp est peut-être dû à l'exercice de l'exposition grand public dans un musée dédié à l'architecture et au patrimoine – un exercice qui peut paraître contradictoire car, d'architecture et de patrimoine, les camps n'en sont effectivement pas les représentants les plus évidents. Le parti pris de cette exposition semble être précisément de présenter le camp comme une architecture qui cesse d'être invisible et qui existe pleinement comme

patrimoine de nos villes : il s'agirait d'un « présent qui dure »⁷ qu'il convient aujourd'hui de documenter et d'archiver pour rompre avec cette perception temporaire du camp. Alors, l'encampement cesserait d'être pour ses habitants synonyme de disparition du champ social. Bien que cette initiative puisse être très intéressante, et même salubre, une question aussi importante, pourtant bien connue du comité scientifique, que celle du rapport de ces camps à l'État y est occultée.

Pour pouvoir parler de « hors-lieux » aux marges de l'État dans une institution du ministère de la Culture, faut-il les atténuer, en n'en présentant que certains aspects et en les mélangeant artificiellement à d'autres situations très différentes, elles, positives ?

Bibliographie

- Agier, M. (dir.). 2014. *Un monde de camps*, Paris : La Découverte.
- Cimade, Ordre de Malte, Assfam, Forum réfugiés et France terre d'asile. 2016. *Centres et locaux de rétention administrative*, rapport pour l'année 2015.
- Garcia, D. 2016. « Esclaves du XXI^e siècle au Qatar », *Le Monde diplomatique*, juin, p. 12-13.
- Glade, P. 2011. *Black Rock City, NV: The Ephemeral Architecture of Burning Man*, San Francisco : Real Paper Book.
- Le Marchand, A. 2011. *Enclaves nomades : habitat et travail mobiles*, Bellecombe-en-Bauges : Éditions du Croquant.
- Pruvost, G. 2015. « Chantiers participatifs, autogérés, collectifs : la politisation du moindre geste », *Sociologie du travail*, vol. 57, n° 1, p. 81-103.

David Frati est architecte et urbaniste, actuellement doctorant contractuel en urbanisme à l'université Paris-Ouest Nanterre La Défense, rattaché au laboratoire Mosaïques-LAVUE. Il prépare une thèse intitulée *Le Camping-car comme habitat : mobilités et regroupements de retraités travailleurs en Arizona et Californie*.

Pour citer cet article :

David Frati, « Figer l'instable : l'habitat des migrants exposé », *Métropolitiques*, 13 juillet 2016.
URL : <http://www.metropolitiques.eu/Figer-l-instable-l-habitat-des.html>.

⁷ Michel Agier, dossier de presse, p. 6.